



En formation continue

## PUBLIC CONCERNÉ

- Toute personne, particulier ou professionnel, souhaitant se former aux gestes de premiers secours canin.

## CONDITION D'ENTRÉE EN FORMATION

- Avoir plus de 18 ans.
- Aucune condition de niveau ou de diplôme.
- Maîtrise orale et de la lecture de la langue française.
- Inscription après demande spécifique par mail ou entretien téléphonique pour valider le besoin.

## ORGANISATION DE LA FORMATION

- La formation se déroule sur 7 heures.

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et échanges d'expérience entre les stagiaires ; sur différents supports (papier, numérique, vidéo, multimédia,...)
- Exercices.

## LES POINTS FORTS DE LA FORMATION

- Formation en centre animée par un professionnel.
- Adaptation de la formation aux différents environnements de travail des stagiaires.
- Mises en situation en présence des chiens du formateur.

## OBJECTIFS VISÉS ET ÉVALUABLES DE LA FORMATION

- Acquérir les savoirs et les comportements nécessaires pour prévenir une situation de danger,
- Se protéger et porter secours dans le cadre de son activité.

## MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Évaluations des acquis en cours de formation (échanges oraux, exercices, ...)
- Positionnement à l'entrée de la formation sous forme d'échanges avec le formateur.
- Attestation d'assiduité remise à la fin de la formation.

## CONDITIONS MATÉRIELLES

- Prochaines dates de formation et tarif : Nous consulter,
- Informations générales à retrouver sur les fiches « Modalités de financement » et « Modalités pratiques ».

## LA VIE AU CENTRE

Hébergement - Restauration sur place - Centre de ressources documentaires - Wifi - Accessibilité des locaux.

## PROGRAMME DE LA FORMATION

- Le cadre légal,
- L'anatomie, les constantes normales du chien,
- La protection et le transport de l'animal blessé,
- Les hémorragies,
- L'obstruction des voies aériennes,
- Les malaises, la convulsion, le coup de chaleur,
- Le syndrome de dilatation et torsion d'estomac,
- Les plaies et brûlures, les accidents oculaires, l'éviscération,
- Les traumatismes,
- La perte de connaissance,
- L'arrêt cardiaque,
- Le parasitisme, les envenimements,
- Les intoxications et empoisonnements,
- La trousse de secours.



Le taux de satisfaction est accessible  
detailed sur notre site Internet  
[www.terresdelyonne.com](http://www.terresdelyonne.com) : Démarche Qualité

Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter :



CFPPA 89  
Rue de La Brosse  
89290 Venoy



[www.terresdelyonne.fr](http://www.terresdelyonne.fr)  
ou notre page Facebook :  
[fb.com/cfppa89](https://fb.com/cfppa89)



03.86.94.60.20



[cfppa.auxerre@educagri.fr](mailto:cfppa.auxerre@educagri.fr)



Se référer au  
Registre public  
d'accessibilité  
(accueil du centre  
et site internet)